



Cartignies Infos

Bulletin n°36 Août 2013

Madame, Monsieur,

En septembre prochain, les services de la mairie seront transférés au 65 rue Roger Lebon pour permettre la restructuration totale des locaux de la mairie et de l'ancien bureau de poste.

Le bâtiment actuel date de 1952 et pose un certain nombre de problèmes.

- L'accessibilité à la Mairie depuis l'espace public, ainsi que l'accessibilité à l'intérieur même du bâtiment ne sont pas possibles pour les personnes à mobilité réduite (PMR).
- Le chevauchement des fonctions publiques / privées (accueil, salle d'attente...) manque de confidentialité.
- Le manque d'espaces dans les locaux : la zone secrétariat ne permet pas d'accueillir un éventuel stagiaire ou une zone de consultation de documents ouverte au public.
- Le manque de locaux pouvant accueillir des activités ponctuelles.
- Le manque d'espace sanitaire personnel et public.
- Une mauvaise communication entre les différentes parties du bâtiment. Les archives sont réparties dans plusieurs espaces.

Le projet de réhabilitation de la mairie, ainsi que la création de locaux destinés à la PMI (protection maternelle et infantile) et quelques associations, ont nécessité une réelle réflexion sur les accessibilités piétonnes des espaces extérieurs.

La mairie sera réorganisée selon le principe suivant : condamner les deux cages escaliers afin de créer deux entités distinctes dans le bâtiment avec :

- En rez-de-chaussée, tous les services de la mairie.
- À l'étage, les services de la PMI et les associations locales.

Les deux niveaux seront accessibles par un ascenseur depuis la Place pour les PMR.

Un accès pour la PMI et les associations sera créé depuis la rue de l'église.

Les normes techniques actuelles, la réglementation sur l'accessibilité des PMR aux bâtiments publics, les critères de haute qualité environnementale ont été respectés et appliqués pour ce projet, faute de quoi nous n'aurions pas pu prétendre aux subventions de l'Etat et du Département.

Le solde à financer par la commune le sera en partie par le legs de Madame Mireille CHATELAIN.



Ce projet qui va voir son début de réalisation n'a pas remis en cause l'entretien et l'amélioration de nos chemins, des bâtiments communaux (écoles, sdf, église, terrain et vestiaires du stade) et a été sans incidence sur la fiscalité communale.

Outre la revalorisation de la Place, les locaux ainsi restructurés offriront à tous l'accès aux différents services de la mairie dans de meilleures conditions.

Malgré les désagréments que pourra occasionner le transfert momentané de la mairie, je sais pouvoir compter sur votre compréhension et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le maire.

Joël Ratte